

Vademecum 2022 – Les principaux chiffres liés au trafic routier privé

Forte baisse des émissions de CO₂ dues au trafic routier privé

Berne, 28.02.2022 – Depuis 1990, les émissions de gaz à effet de serre (GES) totales dues au trafic routier privé ont été réduites d'environ 10%, ceci malgré une hausse de la population d'environ 28%. D'une part, la moyenne des émissions par kilomètre des nouveaux véhicules immatriculés a chuté de 49% depuis l'an 2000 et, d'autre part, la pandémie a entraîné un recul d'environ 8% de la circulation routière. Enfin, le Vademecum de routesuisse a fait peau neuve pour son édition 2022. Le design a été modernisé et des aperçus graphiques ont remplacé certains tableaux chiffrés.

Impact de la pandémie sur la mobilité routière privée

Pour mesurer les effets de la pandémie, différentes études et données ont été récoltées. Du côté du transport individuel motorisé (TIM), on estime la diminution des déplacements à environ -15% sous l'effet du travail à domicile, alors que le trafic lourd est plus ou moins resté stable. Cela s'explique par l'importance systémique du transport routier qui assure l'approvisionnement du pays. Au total, la pandémie a entraîné une diminution des déplacements effectués sur la route d'environ 8% (cette estimation se base sur le « Suivi de la mobilité Covid-19 » publié par l'Institut de recherche Intervista AG en juillet 2021). Du côté des finances, la pandémie a entraîné un recul des recettes fiscales issues des carburants en 2020 (-7,5%). Toutefois, les réserves du fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) ont continué de croître et s'élevaient à quelque 3,5 milliards de francs au 31.12.2020.

Hausse de la part de véhicules à faibles émissions

D'abord, la crise sanitaire a entraîné la fermeture des points de ventes en Suisse, puis la crise d'approvisionnement mondiale a significativement affecté les chaînes de production mondiales ; ces deux effets se sont traduits par une baisse du nombre de véhicules vendus. Malgré cette crise sans précédent, la branche automobile est parvenue à augmenter très nettement la part de véhicules à faibles émissions de CO₂ : En 2021, plus d'une voiture neuve vendue sur cinq est propulsée par un moteur électrique ou « plug-in » hybride. Ainsi, les émissions moyennes du parc de voitures neuves devraient être très proches de la valeur cible pour l'année 2021 – soit une diminution d'environ 49% par rapport à l'an 2000 selon nos estimations. Le parc de véhicules a néanmoins continué de progresser en 2021 (+1%). On peut aussi constater que les vacanciers ont saisi l'occasion pour redécouvrir notre propre pays, comme en témoigne l'augmentation massive des ventes de camping-cars et caravanes (+24%).

Forte baisse des émissions dues au trafic routier

Grâce aux progrès technologiques et au système de compensation des émissions dues aux carburants, les émissions de gaz à effet de serre (GES) dues au trafic routier ont drastiquement chuté depuis 1990 : « *Nous avons probablement atteint notre objectif sectoriel 2020, fixé à moins 10% par rapport à 1990.* » affirme Olivier Fantino, Directeur de routesuisse. Ce résultat est remarquable compte tenu de l'augmentation de la population durant la même période (+28%). Et d'ajouter : « *En 30 ans, les émissions par kilomètre parcouru en Suisse ont reculé d'environ 32% selon nos estimations* ». Enfin, concernant la pollution de l'air, il est réjouissant de constater que les valeurs limites strictes concernant le dioxyde d'azote (NO₂) et les particules en suspension (PM 10) sont partout respectées et continuent de diminuer en 2021.

Le vademecum 2022 de routesuisse est accessible en ligne à l'adresse www.routesuisse.ch et il peut être commandé gratuitement à l'adresse e-mail info@routesuisse.ch (max. 1'000 exemplaires par commande).

Personne de contact

Olivier Fantino, Directeur

079 524 14 46

o.fantino@strasseschweiz.ch